

Fiche Technique Conseil: audit sécurité entreprise

Objectifs de la mission

Mission d’audit pour évaluer la sécurité globale (physique, informatique et organisationnelle), assurer la conformité et définir des actions concrètes.

- Fournir un diagnostic complet et impartial des dispositifs de sécurité.
- Identifier les vulnérabilités et les non-conformités réglementaires.
- Analyser politiques, procédures et pratiques liées à la sécurité.
- Évaluer l’efficacité de la prévention, de la protection et de la gestion des incidents.
- Proposer un plan d’action clair, priorisé et chiffré.
- Accompagner la mise en œuvre et le suivi pour renforcer la conformité et la résilience.

Entreprises / profils concernés

- Responsables sécurité, directeurs opérationnels, chefs d’entreprise, responsables QHSE, services RH, responsables des SI.
- Entreprises de tous secteurs : industrie, tertiaire, BTP, logistique, santé.
- Structures concernées par la sécurité incendie, la sûreté, la cybersécurité, la sécurité au travail.
- Organisations soumises à des obligations réglementaires strictes ou à exigences élevées de sécurité clients/partenaires.

Durée et format de la mission

Durée adaptée à la taille, la complexité et le périmètre : de quelques jours à plusieurs semaines.
Intervention sur site et/ou à distance, avec sessions en présentiel pour le diagnostic et les échanges.
Restitutions synthétiques et détaillées remises rapidement.

Format	Contenu	Durée indicative	Livrables
Sur site	Diagnostic et échanges en présentiel avec les équipes	Quelques jours à plusieurs semaines (selon périmètre)	—
À distance (partiel)	Analyse documentaire et interviews	Variable selon complexité	—
Restitution	Restitution synthétique et rapport détaillé	Rapport sous 1 à 3 semaines après la visite	Diagnostic, écarts vs normes, recommandations priorisées, plan d’action avec indicateurs

Possibilité d’interventions périodiques pour une surveillance continue et accompagnement sur mesure selon le secteur d’activité.

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations auprès des responsables et collaborateurs clés.
- Analyse des politiques, procédures et rapports liés à la sécurité.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des normes applicables (ISO, réglementations nationales, code du travail, normes incendie...).
- Examen des dispositifs de sécurité physique, informatique et organisationnelle.
- Vérification de la conformité des procédures internes.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Priorisation des actions selon impact et faisabilité.
- Plan d'action détaillé, chiffré et calendaire.
- Mesures techniques, organisationnelles et humaines.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre, reporting régulier et revues périodiques.
- Veille réglementaire et technologique pour pérenniser les améliorations.